



FOURRIÈRE
UN SERVICE METPARK

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

16 FEV. 2024

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 09 février 2024 (convocation du 19 janvier 2024)**

Aujourd'hui neuf février deux mille vingt quatre à 9 H 30, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, M. Patrick BOBET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, M. Patrick PAPADATO, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Gérard CHAUSSET à M. Olivier ESCOTS, Mme Isabelle RAMI à M. Patrick PAPADATO

La séance est ouverte

AFFAIRE 2024/01/02F

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU SPA

Le compte administratif 2023 du service public administratif de la fourrière automobile est annexé au rapport annuel 2023 de la Régie et plus particulièrement en son chapitre 4.

Ce rapport d'activité annuel permet de mettre en exergue les faits marquants de l'exercice écoulé et tente d'appréhender une vision globale dans la perspective de sa présentation devant la commission consultative des services publics locaux.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis,

- **d'adopter le compte administratif 2023 du service public administratif de la fourrière automobile,**
- **d'acter de tous commentaires apportés dans le cadre du rapport annuel 2023.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 09 février 2024

Pour expédition conforme

Le Président

Christophe DUPRAT